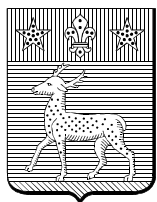


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 10
- présents : 06
- votants : 06

L'an deux mil-vingt-deux, le quinze avril à 18 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de Mr **André PESCE**, *Maire*

Date de convocation : 08/04/2022

Présents : Mrs PELLEGRIN J., HONNORAT J., FAY E.P. et Mmes BONNETTY M., OBRADOS A..

Absentes excusées : Mmes BERAUD M., ALBANO N.

Absents : Mrs JACOMET M., DROGOUL- SPANU D.

Objet: Vote BP 2022

Monsieur le Maire présente à l'assemblée délibérante les Budgets Primitifs 2022,
ils s'équilibrent comme suit :

	dépenses	recettes
• commune M14		
Fonctionnement	251 494.51 €	303 494.51 €
Investissement	217 488.00 €	217 488.00 €
Total prévisions 2022	468 982.51 €	520 982.51 €
• Eau/Assainissement M40		
Exploitation	61 599.31 €	61 599.31 €
investissement	28 025.54 €	28 025.54 €
Total prévisions 2022	89 624.85 €	89 624.85 €

Voté à l'unanimité des membres présents

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus

RF Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 19/04/2022 004-210400909-20220415-DE_2022_014-DE



André PESCE
Maire de LE FUGERET